

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 41 (1994)
Heft: 7-8

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editio romand

Déjà la rentrée

Il est vrai que la pause estivale est attendue par beaucoup. C'est le moment de se reposer, de faire le point, de se préparer à affronter la négociation des budgets.

Ces derniers mois n'auront pas épargné la protection civile. Même si les votations se sont déroulées selon les prévisions, elle aura dû, à nouveau, affronter les traditionnels censeurs et autres fossoyeurs.

Il s'agit maintenant de songer concrètement à la réalisation de la réforme 95. Ce n'est pas si simple pour les responsables, car il y a encore beaucoup trop de communes qui semblent ne pas trop se soucier de cette réalité. Certes, ces moutons noirs ont certainement d'autres soucis, comme les finances par exemple. Mais est-ce une raison de retarder à ce point la réalisation du minimum d'abris, de formation des cadres et du personnel nécessaire à la protection de la population? Finalement, cette forme de défense passive à l'encontre d'une loi fédérale mériterait une sévère mise en garde de la part des autorités fédérales et cantonales. La sécurité optimale qu'un plan catastrophe peut apporter, dépend avant tout d'une volonté commune ressemblant fort à une simple question de solidarité.

Ces irréductibles sont les vecteurs privilégiés d'une contre-information et c'est infiniment dommageable pour l'institution. Il ne reste plus qu'à espérer que ceux-ci ne seront pas, un jour ou l'autre, les victimes d'un coup du sort.

René Mathey

M.M.

Alarme C

Lausanne: 0256 – le 53448 déraille



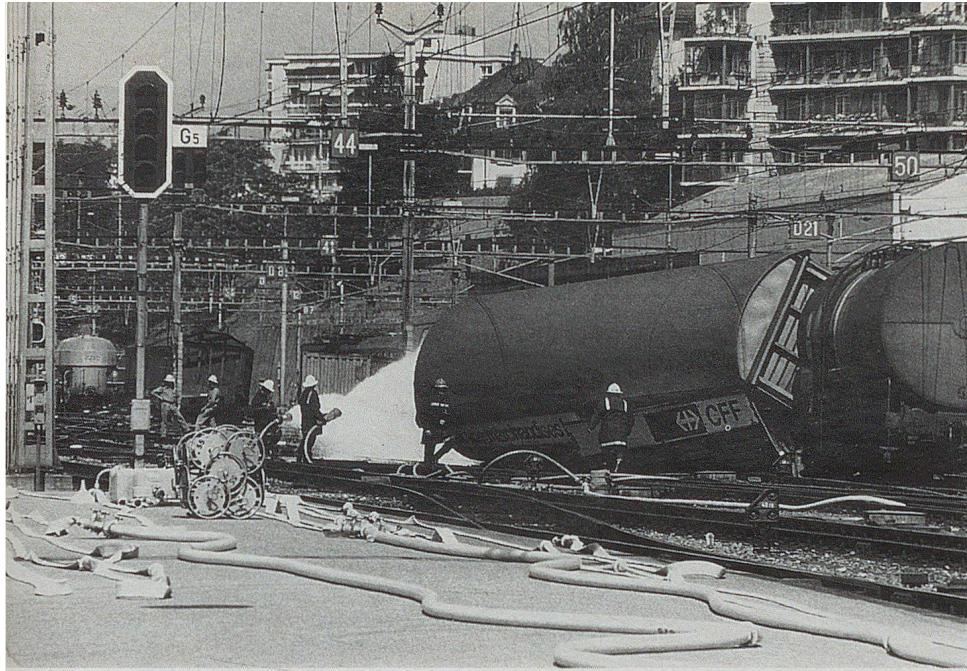
Les traces du wagon sur le ballast.

Un train de marchandises, composé de plusieurs wagons bourrés de produits toxiques déraille dans la nuit, ce 29 juin 1994 à 2 h 56. Lausanne a échappé à une épouvantable catastrophe; les sauveteurs et la population s'en souviendront. Rappel synthétique des événements.

RENÉ MATHEY

Aux alentours de 2 h 45 un convoi de 50 wagons, parti de Bâle à 23 h 47 entrait en gare de Lausanne. Dix wagons transportaient des produits chimiques, dont deux

remplis de 80 000 litres d'épichlorhydrine. Ce produit, inflammable et volatil, était destiné à Ciba-Geigy à Monthey, et provenait de Dow Chemical à Schweizerhalle. Un wagon vide, situé dans le milieu du train, sous l'effet conjugué du freinage à l'arrivée en gare et du passage d'un aiguillage a déraillé sans que personne ne s'en aperçoive. Il a traversé toute la gare en dehors des voies. Arrêt du train, changement de mécanicien. Le convoi redémarre et c'est au moment où le wagon vide passe sur un aiguillage que la tension sur l'ensemble du convoi devient trop forte et que celui-ci se renverse, entraînant 14 autres wagons dont cinq se couchent. Des



Un tapis de mousse est étendu.



On évacue les gaz des canalisations.



Jean-François Cachin, commandant des pompiers lausannois dans son PC mobile.

brèches s'ouvrent dans les deux citernes contenant l'épichlorhydrine, laissant échapper quelques centaines de litres de ce produit.

Il est 2 h 56, l'alarme C est immédiatement transmise aux pompiers.

Sur place en sept minutes

Des pompiers spécialisés dans la lutte contre les toxiques sont sur place en sept minutes. Ils analysent rapidement la situation, prennent quelques clichés et, dûment protégés, se mettent au délicat travail de colmatage.

Immédiatement renseigné, le comman-



Un pompier descend dans les canalisations pour contrôler le pH de l'eau.



Le Dr
Henri Rollier:
«Ouf, le
bébé est
relevé...»

dant Jean-François Cachin déclenche le plan catastrophe lausannois et forme son état-major de crise: police, pompiers et spécialistes des CFF, le spécialiste du service cantonal des nuisances, la protection civile et les samaritains. Pour plus de précaution, le plan ORCA (plan catastrophe cantonal) est pré-alerté.

On évacue le quartier sous-gare

Etant donné les risques d'explosion, de pollution et d'intoxication, la décision est prise d'évacuer les habitants dans un périmètre de 300 mètres sous la gare. En effet, ce produit servant entre autres à la fabrication de résines époxy (Araldite), est plus lourd que l'air; de plus, une certaine quantité de produit s'est infiltré dans les canalisations. On parle de 6000 personnes à évacuer; la réalité sera, heureusement, un peu différente. En effet, ce seront quelque 1300 personnes directement concernées. La majorité, d'ailleurs, trouvera une solution provisoire et n'aura pas recours aux abris de la PCi.

Un autre wagon, aussi peu sympathique que l'épichlorhydrine, car contenant du chlorure de thyonile est couché sur le ballast, suspensions cassées. Pour Henri Rollier, docteur en chimie et responsable de la lutte contre les nuisances: «C'est le plus dangereux des «bébés»; il n'aime pas tellement l'eau.» Un troisième wagon, contenant 30 tonnes de méthylate de sodium, très inflammable et explosif, a «simplement» déraillé. Il devrait pouvoir être évacué sans trop de peine vers son destinataire, Ciba-Geigy à Monthey.

Imaginez la surprise des habitants, dont les premiers ont été réveillés à 3 h 15, priés de fermer les fenêtres et de rejoindre sans délai la Place de Milan. Dans le même temps, la Radio romande et Radio Acidule diffusent leurs premiers messages et recommandations.

La gare est maintenant sous haute surveillance, totalement interdite à toute circulation, sauf aux transports publics qui ont pu être maintenus ainsi qu'aux taxis. Le courant dans la gare même est coupé. Les trains en provenance de Berne s'arrêtent à Palézieux. Le relais est assuré par une navette jusqu'à l'entrée de Lausanne. Ceux de Genève et du nord de la Suisse sont arrêtés à Renens, les voyageurs continuent par le métro (TSOL). Le même dispositif est utilisé en sens inverse.

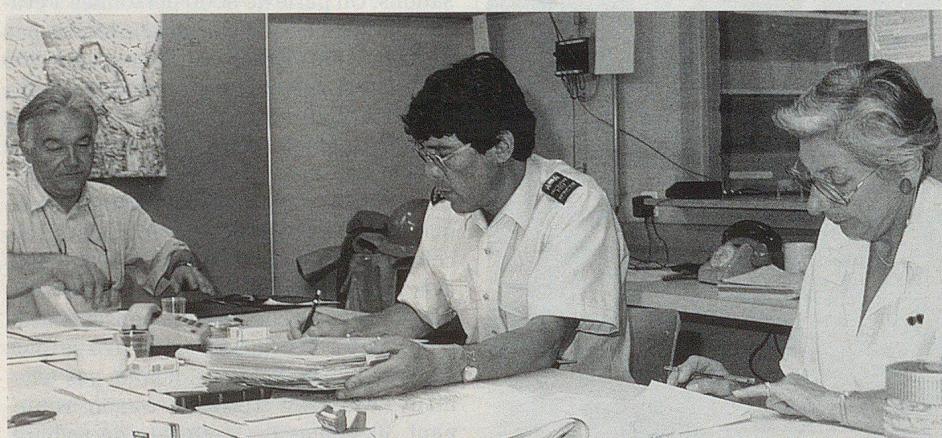
Coup d'œil sur la Place de la Gare

Sur la Place de la Gare, entièrement bouclée, l'ambiance est tout à fait particulière. Les passants posent des questions aux policiers et pompiers de faction.



On se prépare au transvasement.

Le travail est pénible sous les tenues lourdes (30° à l'ombre, 40° au soleil).

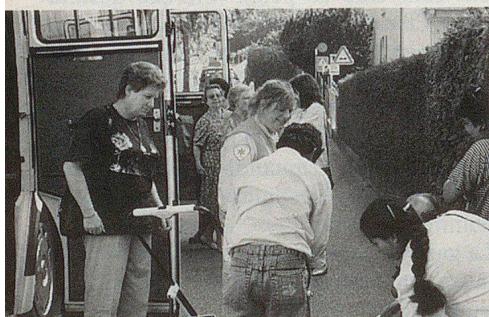


Aux Bergières, la PCi fait le point, de gauche à droite: Gilbert Sierro, adjoint du chef local, Bernard Favre, chef de l'instruction, Pierrette Barbey, secrétaire.



Place de Milan, les hommes de la PCi renseignent.

PHOTOS: RM-INFO, PULLY



Un petit groupe débarque aux Bergières.



La «terrasse» de l'abri de Gd-Vennes: «Le décor n'est pas terrible, mais on est choyé...»

Certains s'interrogent sur la réalité des dangers encourus. Il faut dire qu'en dehors des véhicules des pompiers, police et ambulance, des centaines de mètres de tuyaux déployés, rien ne laisse croire à un danger quelconque.

Un peu plus bas, au boulevard de Grancy, c'est le désert. Les appartements sont vides. Malgré les consignes, on aperçoit, ici ou là, une fenêtre restée ouverte. Une cage contenant deux canaris pend à un volet. Les oiseaux donnent un concert à la dizaine de pompiers présents. Les regards des canalisations sont ouverts, et un système de pompage d'air a été mis en place. Les moteurs de ces pompes fonctionnent à eau, pour éviter tout risque d'étincelle. Par contre, les odeurs refoulées par ces pompes sont nauséabondes.

Pour la première fois depuis trois heures du matin, Jean-François Cachin a quelques minutes pour répondre aux questions des journalistes et photographes de presse.

Le buffet de la Gare est transformé en «cantine» pour tous les hommes travaillant sur place. Un médecin diététicien contrôlera d'ailleurs la confection des re-

pas, de façon à ce que ceux-ci contiennent suffisamment de sucre lent, notamment pour les sapeurs travaillant sur le site.

Des renforts arrivent de partout

Durant toute la nuit, des sapeurs-pompiers de toutes les communes environnantes sont venus prêter main-forte et relayer les hommes du corps lausannois. Des renforts d'Yverdon, Payerne, Vevey arrivent. Ceux de Genève ont emmené une mousse spéciale, dite «anti-substance toxique».

«Monsieur anti-nuisances», le Dr Henri Rollier, peut compter sur des spécialistes du produit, délégués par le fabricant. Il faut dire que les opérations de transvasements seront longues et délicates.

Du côté de la protection civile

La PCi lausannoise a été mise sur pied à 5 h 05 par SMT (Service de mise sur pied par téléphone). Vingt minutes plus tard, le centre des Bergières était opérationnel. Quelque cinquante hommes ont été mobilisés, dont une partie en provenance d'un

cours qui se donnait à la RAMA (Centre d'instruction lausannois).

Le Centre de Prélaz a également été mis à disposition, mais pour des raisons de sécurité, il a été fermé au profit de celui de Grand-Vennes.

Un bus de commandement, du Service cantonal de PCi a été placé, le premier jour seulement, sur la place de la Gare. Il sert de base avancée pour le cas où il faudrait faire appel à des renforts.

Finalement, assez peu d'habitants auront profité des installations mises à disposition par la PCi. Un peu plus de 100 personnes ont transité par les Bergières, dont 23 ont dormi la première nuit.

Durant la nuit du 30 au 1^{er} juillet, une équipe de la protection civile a préparé un berceau destiné à recueillir le wagon rempli, selon Henri Rollier, «du produit le plus corrosif de la création». Constitué de sacs de sable entourant entièrement le site, le fond était constitué de matières absorbantes et d'un neutralisant, sous la forme de soude caustique (qui brûlera d'ailleurs légèrement six pompiers), et était surtout destiné à récolter un éventuel écoulement de chlorure de thionyle, le wagon étant très endommagé.

La PCi en soutien

Durant les trois jours où la situation demeurait explosive la protection civile sera restée dans l'ombre. Le public ne se sera pas rendu compte, Dieu merci, que tout un dispositif de secours avait été tissé.

Et pourtant, les hommes de la PCi lausannoise ont fait un travail efficace. En effet, une nouvelle évacuation a été ordonnée le vendredi 1^{er} juillet au matin. Là encore, il a fallu renseigner, aider, prendre en charge les handicapés. De l'avis des habitants, notamment des personnes âgées: «Le baluchon était prêt, c'est un peu contrariant, car on préfère rester chez nous; mais enfin, on est plutôt choyé et surtout bien reçu.» La preuve, un énorme bouquet de fleurs accompagné d'une carte avec des remerciements a été discrètement déposé aux Bergières.

La gestion administrative n'est pas des plus faciles, d'autant qu'apparemment la situation n'était pas véritablement catastrophique. Certains habitants n'ont pas toujours compris qu'il fallait s'annoncer lorsque l'on rentre ou sort de la construction. Mais, selon les responsables, il n'y a pas eu de contestation, simplement des oubliés qui ont obligé à faire quelques recherches.

Dans son prochain numéro, «Protection civile» présentera les enseignements, vus sous l'angle du plan catastrophe lausannois et de la PCi, que l'on peut tirer d'un pareil événement. □

La menace diminue, le danger s'accroît

Nouvelles de l'UFPC

rm. Quelque cinquante personnes se pressaient à la caserne des pompiers de Fribourg, pour assister à l'assemblée générale de l'Union fribourgeoise pour la protection civile.

On reconnaissait: Jean Bourgknecht, conseiller communal, Daniel Papaux, chef du Bureau de la défense, Claude Bersier, chef local de la ville de Fribourg, major E. Bossy, commandant des pompiers, Moritz Boschung, chef de l'information de l'OFPC ainsi que le conférencier du jour, le colonel Christian Zbinden.

Pour F.-C. Lachat, président de l'UFPC, jamais l'idée de la protection civile n'est aussi précieuse qu'en ce moment. Mais c'est aussi une des difficultés du temps que d'adapter constamment l'institution aux dangers du moment.

«Il est donc véritablement anachronique que de devoir constater que la menace diminue, le danger s'accroît.»

D'un autre côté, F.-C. Lachat souligne la faiblesse des inscriptions lors de l'organisation des diverses manifestations que l'UFPC met sur pied.

Un point clé, l'information

Pour l'UFPC, l'information des membres et du grand public demeure le principal objectif de l'association. Gil Verillote a présenté les grandes lignes du programme de l'UFPC. Au menu, on trouve l'aide qu'apporte l'UFPC lors de l'inauguration d'ouvrages de PCi, visite d'un ouvrage à Estavayer ainsi qu'une sortie de l'association du côté de l'Allemagne.

Brigue, vu par l'armée

Il appartient ensuite au colonel Christian Zbinden de parler des problèmes de coordination des engagements de sauvetage, lors de la catastrophe de Brigue.

C'est sur demande du canton du Valais, formulée le dimanche matin, que l'armée a reçu l'ordre de porter des secours à Brigue.

Deux compagnies de PA, deux compagnies de fusiliers, une compagnie de pol route, ainsi que des moyens lourds ont été engagés, soit l'équivalent d'un bataillon.

Sans juger des travaux effectués par la PCi, le colonel Zbinden se demande si celle-ci ne devrait pas, dans des circonstances aussi dramatiques que celles de Brigue, travailler 24 heures sur 24 ainsi que le week-end, comme l'armée. A ses yeux, le

rythme «civil» adopté par la PCi ne lui est pas favorable sur le plan de l'image. Selon Zbinden, il ne s'agit pas de comparer mais de suggérer quelques améliorations, dont une consisterait, par exemple, à mettre à disposition des détachements d'intervention, des sanitaires, voire un médecin. Ceci permettrait d'éviter des pertes de temps et certaines complications provenant de l'utilisation de l'hôpital.

Une autre réflexion que propose Ch. Zbinden est à l'adresse de la protection des biens culturels. Selon lui, même la cellule de crise n'était pas sensibilisée. Il raconte un exemple vécu: «Le chef local a demandé un véhicule pour procéder à l'évacuation d'une collection de peintures assez importante, menacée par l'eau. Les choses



F.-C. Lachat, président de l'UFPC:
«La menace diminue, le danger s'accroît...»



Christian Zbinden,
colonel:
«La PCi n'est pas
assez concernée
par la PBC...»

ont un peu traîné, car l'état-major de crise avait autre chose à faire... Ce n'est que quelques jours plus tard que l'armée a mis un «Pinz» à disposition.»

Sur un autre plan, Zbinden pense que la PCi, dans de telles situations, devrait penser aussi à l'histoire, en chargeant des hommes de consigner les événements par écrit, de faire des photos et de la vidéo. Il en est de même en ce qui concerne le traitement des médias. «J'ai trop souvent entendu des responsables de PCi prétendre qu'ils n'avaient pas le temps», souligne Zbinden; il y a fort à parier que le journaliste a trouvé le pionnier pour lui répondre. Mais a-t-il obtenu une réponse adéquate?» □

Une importante participation

Les cadres vaudois s'organisent

rm. L'Association vaudoise des chefs locaux a décidé d'intégrer tous les cadres supérieurs de la PCi, afin de mieux défendre les intérêts des professionnels et des miliciens occupant un poste à responsabilités. L'assemblée générale de l'Association cantonale vaudoise des cadres supérieurs (ACVCS) s'est tenue à Moudon.

Satisfaction, pour Henri Meystre, président de l'ACVCS, de constater que 77 membres, sur un nombre total de près de 300, avaient fait le déplacement. Le potentiel, lui, étant évalué à plus de mille. Parmi les invités, on peut relever la présence de Charles Favre, conseiller d'Etat, J.-D. Faucherre, municipal de la commune de Moudon et de Michel Buttin, chef du Service cantonal de la PCi.

Une mutation justifiée

Dans son rapport, Henri Meystre remarque qu'il était temps qu'une association regroupe les forces que l'on trouve tant chez les miliciens qu'auprès des professionnels. Tous ont une vision pratique de la PCi et ils doivent veiller ensemble à ce que les règlements d'application des lois régissant la PCi soient réalistes, et prennent en compte les paramètres qui diffèrent les organisations communales. Meystre a notamment déclaré: «L'autonomie communale ou régionale doit rester la plus grande possible. Dans le cas contraire, les blocages budgétaires viendront contrecarrer les règlements trop contraignants.»

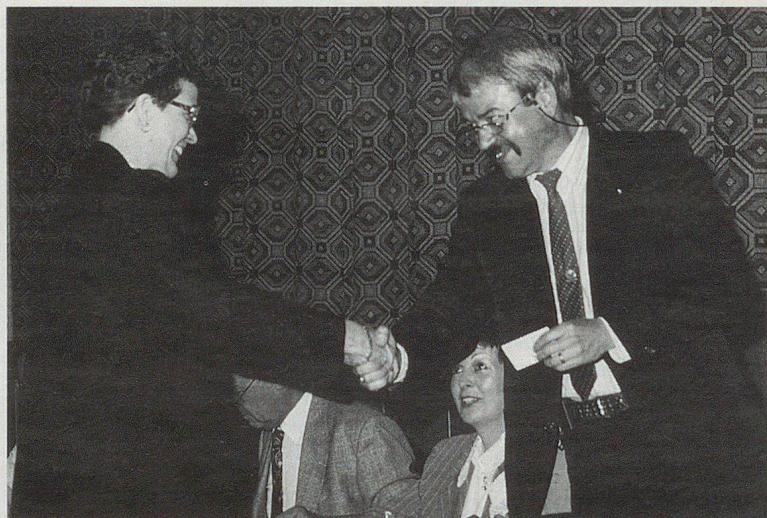
Il relève également que 30 membres ont d'ores et déjà accepté de prendre des responsabilités au sein de plusieurs groupes de travail.

Ajoutons encore que Henri Meystre a été reconduit à son poste de président.

Telethon 1994

C'est à Yves Bozio, président de l'ASRM (Association Suisse Romande contre la Myopathie) que revenait le soin de présenter l'action telethon, organisée en Suisse les 3 et 4 décembre 1994.

Il est bon de rappeler que le Telethon est une grande action de solidarité en faveur des quelque 7000 enfants et adultes du pays atteints de myopathie ou de fibrose kystique. Sur l'initiative de la Fondation Suisse de Recherche sur les Maladies Mus-



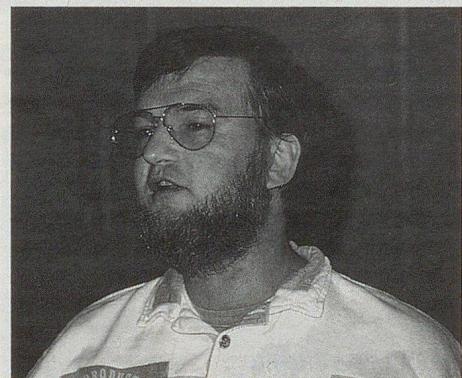
Henri Meystre, président de l'ACVCS accueille Nicole Farjon, CS trm à Lausanne.

culaires, ainsi que de l'Association Suisse Romande contre la Myopathie, le telethon fut introduit en Suisse, il y a 6 ans, selon le modèle français.

L'année dernière, cette action a permis de récolter plus de 2 millions de francs. A ce sujet, les dons récoltés restent en Suisse. Ils permettent d'y soutenir la recherche ainsi que de venir en aide aux malades et à leur famille.

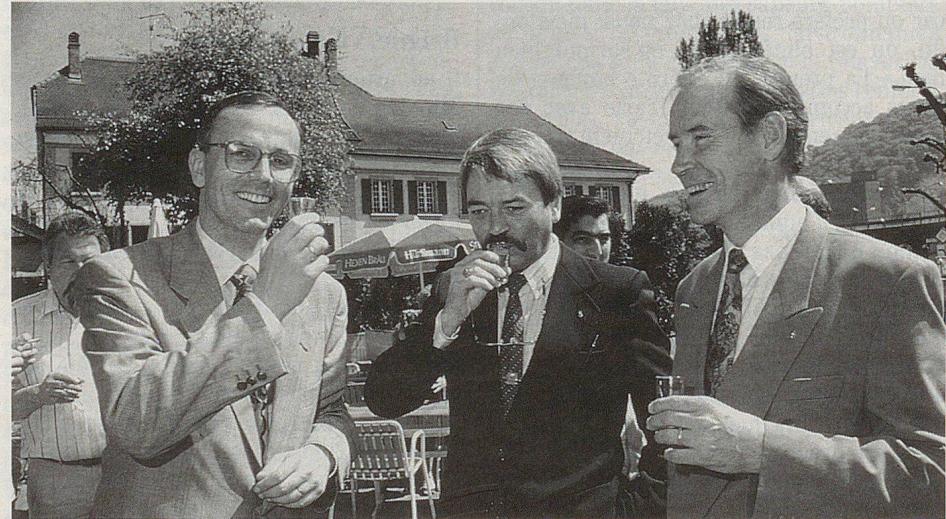
Le message du conseiller d'Etat

Charles Favre, nouveau conseiller d'Etat chargé de la prévoyance sociale et des assurances, pense que le vote du Parlement fédéral débloquera le projet vaudois d'exécution. Le conseiller est d'avis que la régionalisation est un élément déterminant pour la recherche de l'efficacité de la PCi. Favre a notamment insisté: «En 1994 et en 1995, la collaboration devra s'instaurer encore plus systématiquement entre les sapeurs-pompiers et la PCi.» Pour lui, l'amélioration de l'accueil dans les centres



Yves Bozio, président de l'ASRM, cheville ouvrière du telethon en Suisse romande.

d'instruction, la réalisation d'un document servant à l'adaptation des planifications aux risques régionaux, dont il sera tenu compte pour la mise en place des structures issues des réformes, l'organisation intercommunale de la PCi, les travaux d'utilité publique, sont autant d'éléments essentiels à une bonne gestion de l'institution. □



PHOTOS: RML-INFO, PULLY

Charles Favre, conseiller d'Etat, Henri Meystre et Michel Buttin, chef du Service cantonal de PCi.



Pour Paul Thüring, directeur de l'OFPC, le pins et la cravate ne font pas encore partie de l'équipement personnel.

A quoi sert la Conférence

Les offices cantonaux à Glion

rm. Les chefs des offices cantonaux de protection civile se sont réunis à Glion pour leur 12^e assemblée générale. Parmi les personnalités présentes, relevons celle de Charles Favre, conseiller d'Etat vaudois, Michel Talon, conseiller municipal de Montreux, Paul Thüring, directeur de l'OFPC ainsi que Sadok Znaïdi, secrétaire général de l'OIPC.

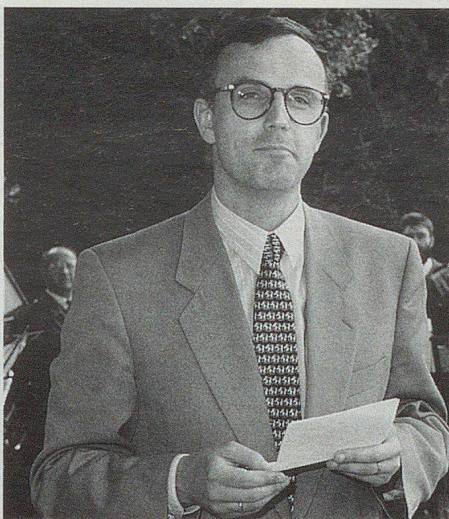
Pour Michel Buttin, président en exercice, la Conférence permet aux chefs des Offices de prendre des positions générales et de faciliter des échanges d'information.

Dans l'histoire de la conférence, c'est la première fois que ceux-ci adoptent une résolution uniforme. Pour Buttin, c'est un tournant important de la vie de l'association, car cette prise de position unanime, qui sera envoyée au Conseil fédéral et aux cantons, exprime une unité de doctrine, sans pour autant rompre avec la liberté de réflexion propre à chaque canton.

Pour ce qui concerne le canton de Vaud, Michel Buttin pense que la régionalisation est très attendue par les communes et que la réforme vaudoise devrait passer la «rampe» cette année encore. Pour lui, c'est le moyen de rendre la PCi plus efficace et moins chère.

Adoption d'une résolution

Après les souhaits de bienvenue exprimés par Michel Talon, conseiller municipal de



Charles Favre, conseiller d'Etat: «Je refuse que la Confédération reporte tout le poids financier de la PCi sur les cantons...»

Montreux, Michel Buttin, chef du Service cantonal de PCi vaudois et président de la Conférence a ouvert l'assemblée.

Dans son rapport, le président fait remarquer que plus de 115 000 journées ont été consacrées aux secours en cas de catastrophes. Il note, cependant, que l'avenir sera à la complémentarité des organisations, notamment avec les sapeurs-pompiers.

L'assemblée a encore adopté le texte d'une déclaration dans laquelle les responsables cantonaux se déclarent solidaires de la conception 95 de la PCi. Ils demandent, en outre, à ce que les communes engagent de manière plus systématique les moyens de la PCi et qu'elles créent des structures régionales. Quant à la Confédération elle est invitée à doter les nouvelles sections de sauvetage de l'équipement et du matériel nécessaires, dès le 1^{er} semestre 1995.

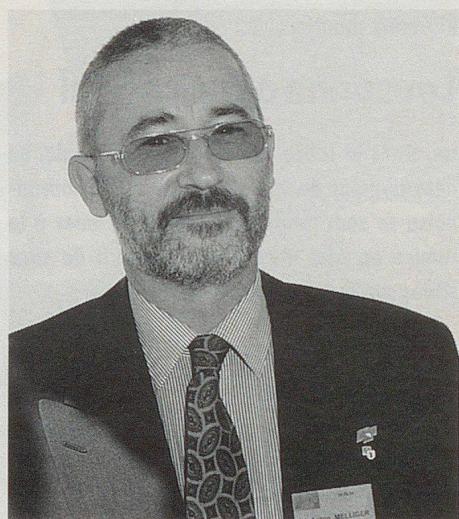
La position de l'OFPC

Pour sa part, Paul Thüring, directeur de l'OFPC, s'est déclaré content de l'acceptation de la loi par le Conseil national et celle du Conseil des Etats.

Bémol pourtant, en ce qui concerne des problèmes non encore réglés: le matériel, l'équipement et les arrangements avec les PTT.

Thüring a notamment déclaré: «Malgré les réductions d'investissement du matériel passant de 3,3 mia à 1,6 mia et finalement à 1,45 mia de francs, nous ne sommes toujours pas en possession de la signature du chef des finances. Surcharge, nouvelle demande ou tactique d'enlisement?»

Un des objectifs majeurs fixé par le Conseil fédéral demeure l'instruction et Paul Thüring ne s'est pas fait faute de le rappeler tout en précisant que celle-ci doit devenir



Le scoop de la journée: Anton Melliger porte les couleurs zurichoises et bâloises!

plus professionnelle sur le plan méthodique et tactique. C'est un des moyens d'améliorer la confiance des citoyens à l'égard de la PCi, et de motiver les assurés. Enfin, et sur ce même chapitre, Thüring en appelle à la solidarité, car des différenciations intercantoniales seraient décourageantes pour les cantons qui respectent les lois.

Quant à une adhésion à l'Organisation internationale de protection civile, la Suisse ne semble pas mûre. Paul Thüring indique à ce sujet que même si le Conseil fédéral consent à une participation inofficielle à l'OIPC, une adhésion ne serait opportune que si d'autres pays de l'Ouest européen faisaient la même démarche.

Malgré cette prise de position, Sadok Znaïdi, secrétaire général de l'OIPC, a rappelé, lors de la présentation de cette institution à l'assemblée: «L'adhésion de la Suisse s'inscrirait dans le droit fil des mutations actuelles de la PCi suisse, notamment en ce qui concerne l'extension de sa mission.»

En musique

L'apéritif, servi dans les jardins de l'Hôtel Victoria a été l'occasion pour Charles Favre, conseiller d'Etat, de dire oui à la protection civile. Il souhaite pourtant qu'elle soit bien équipée et entraînée, et qu'elle demeure au service de la collectivité.

Charles Favre s'est également félicité de l'acceptation de la loi, mais il indique avec force son refus que la Confédération ne reporte tout le poids financier de la PCi sur les cantons.

C'est à la fanfare de la protection civile vaudoise, qui inaugurait son drapeau et son uniforme, que revenait le soin de clore la journée.

PHOTOS: RM-INFO, PULLY

Plusieurs chantiers

Lausanne à Fieschertal

rm. Dans le cadre de l'aide intercantonale, un détachement de volontaires de la PCi lausannoise se sont rendus à Fiesch pour aider à la remise en état d'un certain nombre de sites situés sur la commune de Fieschertal.

Les volontaires du détachement lausannois, au nombre de 40, sont logés à Fiesch, dans les sous-sols de l'Hôtel Kristall. Bien que simples, les locaux permettent un logement agréable, avec des fenêtres donnant directement sur l'Eggishorn.

Pourtant, Claude Hofer, patron de l'intervention, est un peu soucieux. En effet, le travail de ses hommes, notamment ceux qui s'occupent de nettoyer la forêt, ne sera pas très facile, parfois dangereux.

Un autre groupe sera occupé à la remise en état d'une conduite d'eau naturelle, d'un bisse et d'un chemin.

La coordination des travaux en forêt a été assurée par Peter Aschilier, garde forestier, qui travaille d'ailleurs pour un consortium de cinq communes de la région.

L'ordre du jour est plutôt serré. Diane à 6h30, déplacement sur les chantiers, retour à 17h00. A l'exception du premier et du dernier jour, les repas de midi sont pris sur place.

Un bisse renaît

A quelques kilomètres de Fiesch, au-dessus de Fieschertal, un bisse a subi un glissement de terrain. Il est partiellement obstrué. Comme il est utilisé régulièrement pour le bétail, comme pour l'arrosage de certaines parcelles, il est nécessaire de le nettoyer, de le consolider et de refaire deux collecteurs. Pour éviter le retour d'une telle situation, le groupe sera chargé de poser des tuyaux sur 500 mètres.

Le travail n'est pas si facile, il se déroule à une altitude de 1100 mètres, et le terrain est assez pentu. Le maniement de la pelle et de la pioche devient une routine. D'un côté, chacun est content d'avoir le beau temps, mais quelle chaleur! On aura rarement bu autant d'eau, s'exclame un participant.

En une semaine, à peine, le travail est terminé, à la grande satisfaction de la commune et des utilisateurs.

L'apprentissage de la pente

En forêt, c'est une autre question. On y a délégué les gens les plus robustes. Le tra-



Bon sang, quelle pente...

vail va s'échelonner de 1200 à 1500 m. Mais avant d'accéder aux deux chantiers, il faut marcher quelque dix à vingt minutes, traverser un névé et un cours d'eau. Trois bûcherons de la commune sont chargés de donner des indications quant au travail à exécuter.

Le premier jour, quelques plaisanteries en

dialecte ont fusé: «pour rejoindre la route du bas, il faut compter cinq minutes pour nous, pour vous ... ce sera facilement un quart d'heure!» Il est vrai que ces bûcherons, de l'avis même des hommes du détachement, sont des forces de la nature; pour les suivre, il faut se déguiser en chamois.

Un p'tit coup de tronçonneuse...



PHOTOS: RM-INFO, PULLY

Dans des pentes de 45 à 55%, le travail n'est pas facile. De plus un tapis fait d'aiguilles de pins et de sapins rend le sol particulièrement glissant. Le moindre geste doit être calculé, et malheur à celui qui oublie quelque chose; il ne le fait pas deux fois.

Peter Aschilier, souvent en visite sur les chantiers, avec la modestie proverbiale des montagnards, reconnaît que le travail est pénible. Il se montre surpris par l'engagement de ces citadins et le travail qui aura été accompli en si peu de temps.

Un détachement satisfait

Les hommes eux-mêmes ne s'attendaient pas à la dureté du travail et ils en sont d'autant plus fiers. Plusieurs en feront d'ailleurs un but d'excursion avec leurs familles.

Certains regrettent pourtant le peu de contact avec les habitants qui ont été ressentis comme un peu froids. Mais il faut dire que la barrière linguistique ne permet pas un véritable échange, sauf aux deux ou trois qui effectivement s'expriment dans le dialecte de cette région, précise G. Locher, le chef de détachement.

Finalement, tout a si bien fonctionné que la commune de Fieschertal, en guise de remerciements, a offert la raclette à tous les participants. La société des téléphériques, pour sa part, a organisé une balade en téléphérique jusqu'à Eggishorn. Ce qui a prouvé, à chacun, que l'hospitalité valaisanne n'était pas un vain mot.

On consolide un tuyau.



▲ Claude Hofer: «J'aimerais aussi griller ma saucisse!»

Ça y est, l'eau coule!



Bref historique

Organisation Internationale de Protection Civile (OIPC)

rm. L'OIPC a son siège à Genève. Une «rumeur» persistante laisse à penser que cette institution pourrait quitter les bords du Léman. «Protection civile» a rencontré Sadok Znaidi, secrétaire général de l'OIPC.

L'OIPC est une organisation intergouvernementale, créée par voie de traité international entré en vigueur le 1^{er} mars 1972. Elle est issue de «l'Association des Lieux de Genève», fondée en 1931 par le médecin général français Georges Saint-Paul. Le rôle et l'importance de l'organisation a pu s'affirmer et être reconnu par la Communauté internationale, en très grande partie grâce à l'assistance et à la collaboration des autorités suisses aux activités de l'OIPC, notamment en matière de formation.

Aux termes de sa constitution, l'OIPC a pour mandat «d'intensifier et de coordonner sur le plan mondial, le développement et le perfectionnement de l'organisation, des méthodes et des moyens techniques qui permettent de prévenir et d'atténuer les conséquences des catastrophes naturelles en temps de paix, ou de l'emploi des armes en temps de conflit».

L'OIPC: fédère les Services nationaux de PCi des Etats membres, contribue à la création et au renforcement de structures de PCi, joue le rôle de plaque tournante

entre ses membres, les organisations internationales, etc., organise des cours de formation, collecte et diffuse toute information relative à la PCi, enfin, participe à la mise en œuvre d'un concept moderne de PCi.

Son centre de documentation est particulièrement bien fourni avec ses 30000 documents, 3000 livres et 200 revues. Il a une particularité unique au monde: le Centre de documentation regroupe toutes les lois, règlements, rapports officiels et données concernant la PCi dans tous les Etats et plus spécialement dans les Etats membres. Il est totalement informatisé et est à la disposition des membres, mais aussi à toute personne ou institution intéressée par la PCi.

L'OIPC comptait 45 membres au 1^{er} mai 1994, au nombre desquels la Fédération de Russie, la Chine et trois autres pays ayant adhéré lors de la Conférence mondiale d'Amman (Arménie, Bosnie-Herzégovine, Soudan).

Déclaration d'Amman

La 10^e Conférence mondiale de la protection civile a réuni à Amman (Jordanie) en avril 1994, des représentants des Etats membres et non-membres (dont la Suisse), des représentants de l'ONU ainsi que d'autres organisations qui ont adopté la Déclaration d'Amman.

En substance, cette déclaration renforce le rôle de la PCi dans la gestion des situations d'urgence. Elle invite les gouvernements: à intégrer les mesures de prévention et de préparation aux situations d'urgence dans leurs politiques de développement à long terme; à considérer que le concept et la définition du terme «Protection Civile» fi-

gurant à l'article 61 du Protocole Additionnel I aux Conventions de Genève doit être élargi en dehors des conflits armés et que l'expression Protection Civile devrait s'entendre de toutes les mesures humanitaires visant à la préservation des populations dans leur existence, leur environnement et leur patrimoine contre les accidents et catastrophes de toute nature; à créer et/ou renforcer des structures nationales de protection civile, de manière à leur permettre de jouer un rôle de coordination entre tous les partenaires nationaux appelés à intervenir dans la lutte contre les catastrophes, par l'intermédiaire notamment de l'OIPC. Il est à noter que le point relatif à l'élargissement du concept de la PCi va dans le sens des réformes entreprises par la protection civile suisse pour 1995. C'est aussi une invitation très claire à tous les Etats partis au Protocole I à adhérer à l'OIPC.

Portrait express du secrétaire général

Sadok Znaidi est tunisien. Avant d'être élu au poste de secrétaire général, il a exercé la fonction de directeur général de la protection civile tunisienne.

Il a été élu pour la première fois en 1990, pour une période de quatre ans. L'Assemblée générale, qui a suivi la Conférence d'Amman, l'a confirmé pour une nouvelle période. Sadok Znaidi ne souhaite pourtant pas aller au-delà de 1998.

Pourquoi pas la Suisse?

Les Etats membres, comme les non-membres en phase d'adhésion, se posent toujours la même question: «Pourquoi la Suisse n'est-elle pas membre de l'OIPC?»

Pour Sadok Znaidi: «La PCi suisse avait des spécificités vraiment helvétiques. De surcroît, elle ne menait pas d'interventions à l'étranger. Peut-être que la réforme 95 permettra à la Suisse d'adhérer à l'OIPC, car une mission principale supplémentaire est introduite, soit la notion de catastrophe, à l'instar de ce qui se passe dans les pays membres, et non plus seulement celle qui a trait à une mise sur pied en cas de conflits armés.»

D'autres raisons, selon Znaidi, permettent de mieux comprendre la position de la Suisse. En 1972, l'OIPC est devenue intergouvernementale et les premiers pays qui ont adhéré étaient africains, arabes, asiatiques ou encore latino-américains. «Cette situation a vraisemblablement fait réfléchir les pays européens. Curieusement, remarque Znaidi, ceux-ci attendent maintenant de savoir qui va faire le premier pas. La France a pourtant fait une demande officielle par l'intermédiaire de son minis-



**Sadok Znaidi,
secrétaire
général.**



Le siège de l'OIPC.

tre Roland Dumas: depuis les élections, la concrétisation tarde.»

Des contacts ont eu lieu en 1987, se rappelle Sadok Znaidi, par l'intermédiaire de l'ambassade ainsi que directement auprès de Hans Mumenthaler, alors directeur de

l'OFPC. Celui-ci pensait que la Suisse se devait d'adhérer à l'OIPC. C'est la raison pour laquelle Hans Mumenthaler a mis sur pied en 1991 une rencontre avec tous les pays d'Europe de l'Ouest. Un congrès international a eu lieu à Schwarzenburg

pour tenter de résoudre le problème d'une adhésion commune. Malheureusement, le congrès n'a pas abouti et la Suisse n'a par conséquent pas adhéré à l'organisation.

Les pressions s'accentuent

Le secrétaire général de l'OIPC remarque que depuis quelque temps une forme de concurrence se développe en Europe, pour obtenir le déplacement du siège de l'OIPC. Par exemple, l'Italie n'a pas caché que si l'OIPC envisageait un déplacement sur Rome, l'adhésion de ce pays serait acquise. «D'autre part, il semble qu'une partie des pays membres eux-mêmes exercent une pression sur l'OIPC pour qu'elle quitte la Suisse si celle-ci n'adhère pas, et c'est ce qui m'inquiète, confie Sadok Znaidi. Pourtant, une majorité de membres considèrent encore comme important le fait que l'OIPC soit basée à Genève, à cause de sa position centrale et sa proximité avec les principales organisations internationales.»

La Fédération de Russie est aussi très intéressée au déplacement de l'OIPC; ceci permettrait à cette fédération de jouer un rôle important dans sa région et dans le monde. «Il faut savoir aussi, complète Znaidi, qu'en Russie la protection civile est devenue un ministère. Le chef de la Défense civile est le Premier ministre et comme adjoint, il a un ministre délégué à la Protection civile. Ils souhaiteraient qu'un de leurs représentants siège au secrétariat de l'OIPC; la demande est officielle. Pour moi, c'est la Suisse qui devrait avoir cette possibilité; elle doit donc adhérer.»

Pour le secrétaire général de l'OIPC le centre d'action idéal se situe pourtant à Genève. C'est là que l'organisation peut le mieux se développer, notamment au travers des contacts qu'elle entretient avec les organisations internationales. □

Finis les dégâts dus à l'humidité! Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

Krüger + Cie.

1606 Forel, Tél. 021/781 27 91
Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH,
Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE,
Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée
sur votre programme de déshumidificateurs:

Nom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu:
à retourner à Krüger + Cie., 1606 Forel

KRÜGER
depuis 60 ans

Les interrogations du président**L'AGPC à Bernex**

rm. Première assemblée générale de son nouveau président, Jacques Simon-Eggly, conseiller national, l'Association genevoise pour la protection des civils, avait choisi le Centre cantonal d'instruction de Bernex pour y tenir ses assises. Parmi les personnalités présentes, relevons celles de Paul Thüring, directeur de l'OPFC, Marcel Gaille, vice-directeur de l'OPFC, J.-P. Cherix, directeur général de la Sécurité civile, Philippe Wassmer, directeur ad interim du Service cantonal de la PCi, Sadok Znaïdi, secrétaire général de l'OIPC.

Dans sa déclaration préliminaire, J.-S. Eggly a mis en avant «... la situation un peu particulière du canton de Genève, qui sous l'impulsion du Grand Conseil et par la voix de Claude Hägi, conseiller d'Etat, avait pris un peu d'avance sur les événements. La question qui se pose est de savoir comment, avec l'effort fédéral modernisé, dans nos cantons et nos communes, l'instruction va pouvoir être adéquate».

Pour Eggly, c'est sur le sujet de l'instruction que l'AGPC va pouvoir jouer un rôle important. «D'autre part, on peut se demander si la seule aide fédérale, puisque le Grand Conseil ne subventionne plus, per-

mettra aux communes de terminer (ou de commencer...) les abris publics.»

Dans le rapport du président on peut encore relever le fait que les membres diminuent régulièrement. Le président souhaite, à ce sujet, que l'AGPC trouve un sang nouveau.

L'information en question

Jacques-Simon Eggly veut renforcer l'information, qui demeure la mission première de l'AGPC, en intensifiant les contacts avec les personnes qui sont en mesure de fournir des nouvelles de première source.

Le bulletin de l'association devrait voir son image quelque peu rafraîchie. L'autre pilier de l'information de l'AGPC, sous la forme d'un stand à la Foire de Genève, sera reconduit avec l'appui de la commune de Lancy. Le thème sera cette année: la protection civile dans les communes à la lumière de la réforme 95, complété par un éclairage sur les «généralistes» de la PCi genevoise.

Willy Barthe quitte la rédaction

Le chantre du bulletin genevois de la protection civile, Willy Barthe, quitte ses fonctions de rédacteur. Il réalise ce journal de



**Paul Thüring,
directeur OPFC:
«L'instruction
est primordiale
dans la
réforme...»**



PHOTOS: RM-INFO, PULLY

Jacques-Simon Eggly, président de l'AGPC, et Anne-Marie Wiblé remettent un souvenir à Willy Barthe (de gauche à droite).

puis le N° 57 (le N° 162 est paru!), soit depuis décembre 1974. Cela représente vingt ans de recherche d'articles et tout le travail de coordination que cela représente.

C'est Michel Logean qui prendra la suite et la place de chef d'information de l'AGPC, vacante depuis deux ans, sera assumée par Roger A. Dick. Hans Jürg Münger, secrétaire central de l'Union suisse pour la protection civile, apporte les salutations de Robert Bühler, président central, et remercie chacun pour le travail accompli. Il se félicite de la restructuration de la Commission d'information et félicite Roger Dick d'avoir accepté cette tâche. Il remercie Willy Barthe pour sa longue et fructueuse activité de rédacteur.

Le message de l'OPFC

Thüring souligne le fait que l'instruction est un objectif prioritaire de la réforme, et que celle-ci doit être dispensée à tous les intervenants, de façon à ce que ceux-ci soient opérationnels, rapidement et avec compétence, que ce soit dans le cadre d'exercices ou encore d'interventions plus spécifiques. □